ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Inondations dans le Sud de la France

Question au Gouvernement n° 1908

Texte de la question

INONDATIONS DANS LE SUD DE LA FRANCE

Mme la présidente . La parole est à M. Emmanuel Taché.

M. Emmanuel Taché (RN) . Monsieur le ministre de l'intérieur, le 19 octobre, de violentes précipitations ont littéralement noyé le Sud de la France et certains de nos compatriotes y ont perdu la vie. Je pense à eux et à leur famille. Je me suis rendu le jour d'après dans ma circonscription des Bouches-du-Rhône pour y observer un paysage de désolation. Nos agriculteurs – producteurs de foin de Crau, éleveurs, riziculteurs – ont vu les eaux engloutir tout ou partie de leur labeur. À Tarascon, à Saint-Martin-de-Crau, à Arles, à Istres, des exploitants, des entrepreneurs, des particuliers ont vécu, vivent encore et vivront durablement un traumatisme.

La réalité du terrain, c'est un réseau hydraulique défaillant et une gestion de l'eau que l'ensemble des acteurs et responsables locaux doivent urgemment remettre en question, notamment en Crau. Sur le terrain, nombreux sont ceux qui craignent – à raison – que cet épisode n'ait rien d'exceptionnel et doutent du caractère centennal que lui attribuent certaines déclarations.

Le 21 octobre, je vous ai saisi afin qu'un arrêté de catastrophe naturelle soit pris diligemment. J'ai lu qu'il devait entrer en vigueur demain : est-ce le cas ? Et une aide exceptionnelle devrait voir le jour : dans quel délai ?

J'adresse pour finir mes remerciements chaleureux aux forces de l'ordre, aux sapeurs-pompiers, aux agents communaux, aux élus locaux et à nos concitoyens pour leur efficacité face à l'urgence et l'immense élan de solidarité qui perdure depuis que ces inondations ont frappé les Bouches-du-Rhône, le Gard, l'Hérault, l'Aude et la Corse. *(Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé de la transition écologique.

M. Mathieu Lefèvre, *ministre délégué chargé de la transition écologique .* Je m'associe à l'hommage que vous avez rendu aux quatre personnes disparues ainsi qu'aux sapeurs-pompiers, aux agents de la sécurité civile, aux maires et aux autres élus qui, sur place, ont fait front face à cet épisode d'une rare intensité – les pluies ont atteint 300 millimètres.

La procédure accélérée de reconnaissance de catastrophe naturelle, comme l'indiquait le ministre de l'intérieur vendredi dernier, a été déclenchée hier. Nous avons reçu soixante-douze dossiers, et tous ont recueilli un avis favorable. L'arrêté afférent sera publié dans les prochains jours, ce qui facilitera les démarches des particuliers et des entreprises. J'ajoute que toutes les dispositions sont prises pour aider les agriculteurs : je pense au dispositif de solidarité nationale, au dispositif de calamité agricole et aux mesures de report de charges fiscales et sociales, appliquées en lien avec la chambre d'agriculture.

Plus largement, l'État est mobilisé. Vendredi dernier, je me suis rendu sur place à la demande du premier

ministre. Nous soutiendrons la reconstruction des communes particulièrement touchées, notamment grâce à l'enveloppe de dotation de solidarité correspondante, dont le projet de budget prévoit de fixer le montant à 75 millions d'euros – j'en assurerai personnellement le suivi avec M. le préfet.

J'ajoute que nous devons continuer à mettre en valeur les gestes de prévention, car il est malheureusement possible que les épisodes méditerranéens ne soient pas terminés. Nous n'en sommes pas encore à la fin de la saison. Il faut donc que nous rappelions à nouveau aux neuf départements du pourtour méditerranéen les consignes de forte prévention qu'il convient de suivre pour éviter que ce type de drame ne se reproduise.

Mme la présidente . La parole est à M. Emmanuel Taché.

M. Emmanuel Taché . Je compte sur la diligence des services de l'État et ai confiance en votre mobilisation. *(Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.)*

Données clés

Auteur : M. Emmanuel Taché
Circonscription : Bouches-du-Rhône (16e circonscription) - Rassemblement National
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1908
Rubrique : Catastrophes naturelles
Ministère interrogé : Transition écologique
Ministère attributaire : Transition écologique

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 octobre 2026
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 29 octobre 2026